

## SOUTIEN CONDITIONNEL A LA GRECE

Comme on pouvait s'y attendre, les 27 chefs d'Etat et de gouvernement, réunis la semaine dernière en Conseil Européen, se sont accordés pour poursuivre et amplifier leur soutien financier à la Grèce, *à condition* que le nouveau plan de rigueur et de privatisations élaboré par le gouvernement, sous la pression de ses partenaires européens et du FMI, soit adopté par le Parlement grec.

Les modalités sont actuellement à l'étude pour impliquer le secteur privé, notamment les banques exposées à la dette grecque, dans ce nouveau dispositif qui devrait se décider début juillet (la première aide de 110 milliards d'euros accordée en 2010 ne s'appuyait, elle, que sur les Etats de la zone euro et sur le FMI). Les créanciers privés d'Athènes pourraient, sur la base du volontariat, renouveler leurs titres de dette grecque lorsqu'ils arrivent à échéance. La difficulté est de réussir à ficeler ce dispositif, qui n'est rien d'autre qu'un rééchelonnement de dette, sans déchaîner une nouvelle fois les agences de notation contre la Grèce, et par effet de tache d'huile, contre la zone euro.

Car c'est bien la zone euro dans son ensemble qui est menacée, comme semblent enfin l'avoir compris les dirigeants européens, qui n'ont pas d'autre choix que de soutenir leur partenaire malade. Une faillite de la Grèce serait en effet un séisme financier d'une magnitude infiniment supérieure à celle de la banque Lehman Brothers, qui avait déclenché la crise en 2008, et aurait des conséquences incalculables pour l'économie mondiale.

Alain MARTY

Centre d'Information Europe Direct  
Chambre d'Agriculture d'Auvergne